

patrimoine.

patrimoine.lorient.bzh

Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [T](#)
5. Talvas Joseph

Talvas Joseph

COURRIER DES CAMPAGNES

JOURNAL

Des Arrondissements de Vannes, Lorient, Ploërmel et Pontivy

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE
UN AN 2 fr 60 Autres départements 2 fr 75
ETRANGER, port en sus

Chaque exemplaire de chèque d'abonnement doit être accompagné de 6 fr. 60 en timbres-poste.
Georges LOIRE, Rédacteur en Chef

BUREAUX
69, Rue du Morbihan, 69
LORIENT

Département, annonces à l'exp. 0.25 Autres départements, annonces à l'exp. 0.50
Reclames — 0.50 Annonces répétées à l'ordre 1.00
Annonces répétées à l'ordre 1.00
0 LE BAYON, Lorient

LE MAIRE DE LORIENT DÉLATEUR

Election au Conseil général DU 1^{er} CANTON DE LORIENT

*Scrutin de ballottage
du Dimanche 6 août 1893*

CANDIDAT UNIQUE DE CONCENTRATION RÉPUBLICAINE,
M. TALVAS

ADJOINT AU MAIRE

Joseph Talvas (1845-1904)
Chevalier de la Légion d'honneur
Conseiller général du Morbihan
Maire de Lorient
Conseiller municipal de Lorient

Au cimetière de Carnel à Lorient, un imposant bloc de granit au carré 47 intrigue souvent les visiteurs qui se demandent quel est le personnage inhumé à cet endroit. Sur la pierre tombale quelques lignes inscrites méthodiquement au burin - autrefois en lettres rouge vif - livrent l'identité de son occupant :

J. TALVAS
1845 -1904
ENTERRÉ CIVILEMENT
LE 8. 9 BRE 1904

Cette étonnante carte de visite d'où se détache « Enterré Civilement » nous éclaire déjà sur les fortes convictions de Joseph Talvas né le 17 mai 1845 à Ploemeur de Joseph, Marie Talvas, âgé de trente ans sous-brigadier des douanes et de Marie, Magdeleine Thétiot. Sergent fourrier des équipages de la flotte, il épouse le 27 novembre 1867 à Lorient : Françoise, Marie, Thérèse Orbann[1], âgée de vingt-trois ans, tailleuse. En 1862, il s'engage dans la marine et choisit la spécialité de fourrier. Il est en poste successivement à Nantes,

Paris et Lorient et termine sous-agent du commissariat de la Marine.

Un engagement au service de la cité

En 1889, il prend sa retraite à Lorient et se lance en politique sur la liste des Comités Républicains réunis menée par Frédéric Delory, négociant et juge au tribunal de commerce. Le 22 juin 1890, la liste républicaine est entièrement élue et la semaine suivante Frédéric Delory est élu maire. Pour le nouveau conseiller municipal Joseph Talvas, c'est le début d'un long engagement au service de la population car le 1er mai 1892, il est à nouveau élu sur la liste du Comité de concentration à laquelle participent les républicains emblématiques de la ville : Louis Roche, Adolphe Rondeaux, Edouard Broni, Adolphe L'Helgouac'h. Quelques jours plus tard (15 mai 1892), Adolphe Rondeaux est élu maire et l'année suivante, Edouard Broni lui succède et Joseph Talvas est élu adjoint-au-maire, poste qu'il occupe jusqu'en 1896. Il se fait très vite remarquer par ses nombreuses interventions et son anticléricalisme partagé par une grande partie de ses collègues du conseil municipal lesquels fustigent régulièrement l'envahissement des congrégations religieuses. Curieusement pour les élections municipales du 3 mai 1896, il ne figure pas sur la liste des Comités républicains, comprenant le maire Edouard Broni et la moitié du conseil municipal sortant ! Certes, il est toujours conseiller général du premier canton de Lorient depuis le 6 août 1893 mais il sait sa réélection difficile car un jeune « loup » républicain convoite la place. Dans sa profession de foi, Joseph Talvas renouvelle ses convictions républicaines : « Il y a cinq ans, j'affirmais que j'avais toujours été de l'armée républicaine, un soldat d'avant-garde ; aujourd'hui je confirme que je suis radical socialiste. » Mais ce brevet « d'honorabilité » républicaine ne suffit pas car les prétendants sont nombreux :

- Le 1^{er} adjoint au maire de Lorient, l'avocat Louis Nail qui se présente au nom d'un Comité dit d'action démocratique et social,
- L'avocat Jules Le Grand, adjoint au maire de Lorient et républicain radical,
- Le lieutenant de vaisseau en retraite Alphonse Sévène, candidat républicain indépendant.

La campagne électorale est difficile pour Joseph Talvas, car la presse cléricale et de nombreuses affiches placardées sur les murs de la ville ne le ménagent pas. Le 31 juillet 1898, il est largement battu et demande au second tour « pour éviter un candidat soutenu par les royalistes et les clériaux » de voter pour M. Nail. Retiré de la vie politique, il exerce à plein temps sa profession d'agent d'assurances mais encore meurtri des attaques injurieuses qu'il a subi lors de la dernière campagne électorale, il a une violente altercation le 30 août 1898 au café Continental à Lorient avec le directeur et rédacteur de *La République du Morbihan*. Il est condamné pour injures publiques et violences volontaires avec insertion du jugement en première page de *La République du Morbihan* et d'un autre journal du département au choix du demandeur.

Le premier adjoint

Quelques années plus tard, Joseph Talvas se présente une nouvelle fois aux élections municipales des 27 janvier et 3 février 1901. Il est largement élu dès le premier tour et le 9 février 1901, le conseil municipal élit Adolphe L'Helgouac'h, maire de Lorient et Joseph Talvas, 1^{er} adjoint. Cette élection ne plait pas beaucoup au curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Louis, le chanoine Duparc qui connaît bien les deux hommes et sait leur détermination à combattre son influence. Le 6 juin 1902, la nomination d'Émile Combes à la présidence du conseil ravive les tensions car il veut « détruire en un temps très court le travail de tout un

siècle » et à la tête d'un gouvernement de combat, il mène la lutte contre les congrégations qu'il veut impérativement réduire. À Lorient, la laïcisation du bureau de bienfaisance marque le début des épreuves pour les catholiques qui assistent en grand nombre aux cérémonies et profitent de toutes les occasions pour montrer leur attachement à la religion et leur opposition au maire et à son premier adjoint. Ce dernier surnommé « le Gambetta lorientais » fait la une de la presse catholique et royaliste. En effet, Le Morbihannais du 19 juillet 1903, titre : « Un nouveau scandale vient d'éclater dans le monde républicain et maçonnique : M. Talvas (Joseph, Marie) vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. L'Officiel annonce cyniquement cette honteuse nouvelle qui fait monter le rouge au front de tous les vieux serviteurs du pays qui ont gagné leur croix, eux, non sur un rond de cuir ou à la loge maçonnique mais aux colonies, sur toutes les mers du globe, sur le champ de bataille, souvent au prix de leur sang. » Il poursuit son réquisitoire et ajoute qu'il a été fait chevalier de la Légion d'honneur pour les raisons et motifs suivants : « A été blackboulé plusieurs fois par le suffrage universel écœuré et dégouté ; n'a pas son pareil pour décorer l'estrade de la loge, fait mieux la roue que les paons : a décroché les crucifix et interdit la prière dans les écoles ; est prêt à tout pour chouriner les libertés publiques et privées, pour imposer le programme de la congrégation, de la sacristie et de la calotte maçonnique qui poursuit la destruction des églises, de l'armée, de la croix, destinée dans le plan d'avenir de la secte à être remplacé par le Maillet symbolique des fils de la Veuve et réservés aux seuls maçons ... » Joseph Talvas est un habitué des colonnes de ce journal et semble insensible aux attaques de ses adversaires. Depuis le 24 juillet 1903, il remplace le maire qui est malade et poursuit l'œuvre de laïcisation en se « débarrassant » des congrégations religieuses : le 30 juillet, les sœurs quittent leurs établissements de Merville et de Carnel, elles sont suivies par celles de l'Institution de la Retraite. Le 19 novembre 1903, c'est au tour des religieuses hospitalières qui assuraient le service de l'hôpital de la Marine depuis sa création de quitter l'arsenal. Devant les tensions et en prévision des élections municipales du 1er mai 1904, les groupes radicaux et socialistes de Joseph Talvas et Louis Nail présentent une liste d'Alliance face « aux candidats de la Croix et du Morbihannais, défenseurs de la Congrégation et de tous les priviléges, et dont le mot d'ordre vient de Rome. »

Joseph Talvas, maire de Lorient

Les listes des comités républicains radicaux socialistes « écrasent » la réaction cléricale et le dimanche 15 mai 1904, le conseil municipal élit Joseph Talvas, maire de Lorient. Cette désignation ne change pas grand-chose car il poursuit son action en excluant les religieuses du bureau de charité et le 4 octobre 1904, il prend un arrêté municipal qui supprime le port processionnel du Viatique dans les rues de Lorient.

« Nous, Maire de Lorient,

Vu la pétition de la Libre-Pensée Lorientaise ;

Vu l'article 45 de la loi du 18 germinal, an X ;

Vu le vœu exprimé par le Conseil Municipal dans sa réunion du 1er octobre 1904 ;

Vu l'arrêté municipal en date du 17 août 1898, interdisant les processions en dehors des édifices consacrés au culte, sur tout le territoire de la commune de Lorient ;

Considérant que le port du viatique dans les conditions en usage à Lorient peut entraîner des incidents de nature à troubler la tranquillité publique et qu'il convient de prévenir ;

Arrêtons :

Article 1er- Le port du viatique par un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux précédé d'un choriste agitant une sonnette, est interdit dans toute l'étendue de la commune de Lorient.
Article 2- M. le Commissaire Central, M. le Commissaire de police et les agents sous leurs ordres, sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Aussitôt, une lettre de protestation signée du curé-archiprêtre de Saint-Louis, Adolphe Duparc, du recteur de Merville, Louis Diffon et du recteur de Kerentrech, Julien Le Guéhennec est envoyée au maire.

« Monsieur le Maire,

Nous ne pouvons laisser passer sans protestation l'arrêté si étrangement motivé par lequel vous supprimez à Lorient le port du Viatique. De toutes les libertés qu'a le droit de réclamer le culte catholique dans un pays républicain, celle-ci était sans doute la plus élémentaire pour nous et la moins gênante pour vous.

Aucun principe de droit municipal ne justifie la mesure de pure vexation que vous venez de publier et d'afficher. Elle pourra donner satisfaction à quelques esprits violents. Elle froissera sûrement tous les libéraux Lorientais. Avec eux nous ne pouvons y voir qu'un acte arbitraire et abusif. Nous protestons donc, au nom de nos paroissiens, contre cet excès de pouvoir et nous en appelons à l'opinion publique. Elle flétrira comme nous une tyrannie sectaire qui parle hypocritement de liberté chaque fois qu'elle attaque la religion, et se condamne à violer perpétuellement ses propres principes pour en ôter le bénéfice aux citoyens qui ne lui plaisent pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée. »

Le dimanche 23 octobre 1904, cette lettre est lue et commentée dans toutes les églises de la ville. Le maire se moque éperdument de cet accès de mauvaise humeur du clergé. Il est vrai qu'il a d'autres soucis, car le 28 octobre éclate « l'affaire des fiches ». A la Chambre des députés, le député nationaliste Jean Guyot de Villeneuve (1864-1909) interpelle vivement, le ministre de la guerre, le général André accusé d'obtenir des loges du Grand-Orient des renseignements sur les convictions politiques et religieuses des officiers et d'utiliser ces informations pour favoriser la carrière des « bons officiers » laïcs et républicains et pour bloquer l'avancement des « mauvais officiers » catholiques et monarchistes. Il signale, de façon irréfutable « que tous les tableaux d'avancement étaient dressés sur les indications du secrétaire général de la franc-maçonnerie et que l'avis du Grand-Orient était sollicité et attendu, par ordre du ministre, pour toute demande d'avancement, de décoration, voire pour de simples changements de garnison ![\[2\]](#) » C'est un scandale qui secoue le régime et met en lumière des pratiques abjectes ! Le Grand-Orient se justifie en invoquant la nécessité d'épurer l'armée des antidreyfusards qui complotent contre le régime. L'affaire atteint de plein fouet le maire de Lorient, vénérable maître de « Nature et Philanthropie » accusé par le parlementaire Guyot de Villeneuve, preuves à l'appui, de faire partie des délateurs. À son tour, la presse locale s'empare de l'Affaire, relaie les accusations et publie la fiche incriminée concernant le maire de Lorient.

Fiche du maire de Lorient, lettre timbrée au Grand Orient le 6 août 1902, n°10.631.

« Colonel de Courson, 116^e régiment. Comme les 99 sur 100 des officiers supérieurs est un parfait clérical. Comme ses congénères, il lui est désagréable de subir la république, il est grand temps de désinfecter l'armée et la magistrature. »

L'indignation que soulève cette lecture est forte et « la révolte contre les francs-mouchards secrets des loges est générale [3] » à tel point que La Croix du Morbihan titre en première page :

Quel Maire de Lorient ! Pouah !

Le « maire délateur » est sommé de s'expliquer. Profondément affecté par ces révélations, il tente de se défendre mais la publication par Le Figaro d'une autre fiche de délation concernant, le commandant Béziers-Lafosse, du 62^e régiment d'infanterie, annihile ses efforts : « Vieux Breton clérical, avait ses enfants à l'Institution Saint-Louis, à Lorient (école de prêtres), les en a retirés depuis quelques temps, voyant que le jésuitisme n'était plus à l'ordre du jour. Sont au lycée actuellement ; marcherait avec peine, s'il marchait, pour protéger l'exécution des congrégations. Serait aussi bien dans une autre région qu'en Bretagne. »

Désespéré, il se suicide le samedi 5 novembre 1904. En guise de testament, une simple lettre : « Avant de mourir, j'affirme sur l'honneur ne connaître les officiers qui ont été cités ou qui seront cités par les journaux. Je crois me rappeler avoir transcrit moi-même la note relative au général de Courson et à deux ou trois autres de Vannes qui m'avaient été fournies. Je sais que des fiches ont été faites et expédiées, elles ne sont pas de moi. Néanmoins, cela sera mis à mon compte. Dans ces conditions et ne pouvant résister davantage à ce qui m'arrive, je vais partir. J'ai dû faire du chagrin à mon fils, ma femme s'en fera. Je leur demande pardon. Pardon et adieu à tous. »

À l'annonce de son décès, l'émotion est grande et la ville de Lorient lui fait des obsèques dignes et solennelles malgré le désir du défunt qui souhaitait « des funérailles simples et sans apparat, avec le corbillard des pauvres. » Sa dépouille mortelle est transportée à l'Hôtel de ville où « tous les candélabres sont allumés et jettent sur les draperies noires, dont le salon est entièrement tendu, une lugubre clarté. Tout au fond, le cercueil élevé sur une estrade supporte une couronne de fleurs naturelles, ainsi que l'écharpe tricolore de maire. Au sommet du cercueil, se dresse l'étendard rouge, largement voilé de crêpe, aux inscriptions de La Libre Pensée Lorientaise (...) Au pied du cercueil, les couronnes abondent. Celles de la ville de Lorient, de la loge maçonnique, de la Libre Pensée, de la ligue des Droits de l'homme, des services municipaux, de la Mutualité, des employés de la mairie, des pompiers, des comités républicains de Vannes, de Quimperlé, des écoles. » La population émue par cette fin brutale défile devant son cercueil et le mardi 8 novembre, elle accompagne le char funèbre « sur la route de Carnel, la foule devient telle qu'on peut à peine avancer. » Devant sa tombe, de nombreux discours font l'éloge du défunt et rappelle sa lutte contre les forces de l'obscurantisme. Le représentant de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen salue en Joseph Talvas « une victime de la félonie réactionnaire et cléricale ». Le docteur Roux, au nom de la société la Libre-pensée socialiste lorientaise donne lecture de son testament :

« Je veux et j'entends être enterré sans le concours d'aucun prêtre, d'aucun ministre, d'aucune religion. Sur ma tombe sera placée une pierre unique à l'état brut sur laquelle on graverà la seule inscription suivante :

Enterré civilement le

« Les lettres seront repeintes tous les ans en rouge vif. Autour de la pierre tombale on laissera l'herbe pousser. A titre d'exemple mon testament sera lu aussitôt la bière mise en terre, en présence de l'assistance. Mon enterrement sera celui de la dernière classe. »

À la suite des dernières volontés du maire de Lorient, le docteur Roux, ajoute : « Citoyens, Les quelques lignes que je viens de vous lire font revivre devant nous, notre regretté camarade Talvas, il y est tout entier avec sa générosité, sa simplicité d'allure si imposante et ce souci constant du péril clérical contre lequel il a voulu combattre jusque dans le tombeau jusqu'au-delà du tombeau. » Pour Le Réveil du Morbihan, « les obsèques de Talvas, ont été ce qu'elles devaient être : une grande et imposante manifestation du deuil républicain. Partout l'émotion la plus sincère et la plus vive pitié. Talvas est allé à sa dernière demeure, entouré de l'affection du peuple : c'est sa meilleure récompense. » Insensible à l'émotion générale La Croix du Morbihan s'étonne de l'affliction de la population : « Est-ce-donc autour de ce cadavre qu'il fallait faire du tapage, organiser une procession laïque à travers toute la cité lorientaise, prononcer des discours plus ou moins fleuris, avec accompagnement de musique, le tout aux frais des contribuables ? M. Talvas a interdit de porter solennellement le Saint-Viatique à ceux qui vont mourir ; il ne l'a pas reçu, et il est sorti de la vie par la porte des désespérés ... par une porte de mauvais exemple ... Pauvres gens ! »

Un nom de rue

Le 30 mars 1936, le conseil municipal (maire Emmanuel Svob) attribue le nom de Joseph-Talvas à une rue de Lorient. Il est inhumé au cimetière de Carnel à Lorient. Carré 47 - Tombe n° 10.

[1] Le 3 avril 1871 à Lorient, elle donne naissance à un garçon prénommé Georges et le 29 octobre 1872 à Nantes à Léon Joseph.

[2] Le Figaro. Le 29 octobre 1904.

[3] Le Courrier des Campagnes. Le 6 novembre 1904.

Recherches et texte de Patrick Bollet



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)